

officielle. Après de nombreuses démarches et d'appels téléphoniques de notre part, nous recevions enfin la lettre du 26 mars qui annonçait le gel de toutes les dépenses et qui s'appliquent également aux contributions et aux subventions. On nous invite à confirmer notre projet par écrit après le 1^{er} juin 1986 et à en fournir une mise à jour. Suite à cette lettre, nous avons continué nos démarches auprès des honorables Marcel Masse et Tom McMillan mais nous demeurons sans réponse. Tous nos efforts n'ont pas abouti aux résultats anticipés. Nous en sommes frustrés, à vrai dire, c'est notre plus grand déboire. Sans l'exécution de ce projet nous ne pouvons avancer ou progresser. Il semble que les possibilités d'obtenir des octrois du volet de l'aide à l'immobilisation ne sont pas trop prometteuses.

MEMOIRE

Au mois de septembre 1985, le conseil d'administration a présenté un mémoire au premier ministre James Lee, le ministre de l'Education Leone Bagnall et le ministre des Affaires communautaires et culturelles, George McMahon. Ce document contenait un bref aperçu de l'histoire du Musée Acadien, de son organisation, son fonctionnement et son rôle de conservateur du patrimoine acadien. En plus, il traitait du développement et du rôle futur du Musée dans le cadre des recommandations contenues dans le Rapport Lord. Le document se terminait par un résumé des onze demandes que nous y avons formulées. Les principales étaient:

- a) Doter le Musée Acadien d'un statut provincial.
- b) Le gouvernement paie les salaires des employés du Musée Acadien et du Centre d'études acadiennes qui préparent et exécutent des programmes éducatifs.
- c) Le gouvernement provincial paie la moitié du coût de l'avant-plan ou dessin schématique.
- d) Le ministère de l'Education aide financièrement aux développements des aspects éducatifs du Musée Acadien et du Centre d'études acadiennes.
- e) Le gouvernement fournisse plus d'aide financière au Musée Acadien et aux autres musées communautaires de la province.

L'acceuil fut bon. Les ministres ont été bien réceptifs à nos propositions et nos demandes. La ministre de l'Education d'alors se montre très intéressée au rôle du Musée et du Centre d'études acadiennes en éducation et en enseignement de l'histoire acadienne dans les écoles.

Un comité fut nommé pour étudier le mémoire et présenter des recommandations au ministre des Affaires communautaires et culturelles qui, lui, les soumettra au Cabinet provincial.